

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du **patrimoine**, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1 € de don au patrimoine = 21 € de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Auvergne
Résidence Vivaldi
13, rue du Maréchal Foch
63000 Clermont-Ferrand
04 73 30 90 01
auvergne@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [Facebook](#) [Instagram](#) [Twitter](#) [LinkedIn](#)

COMMUNE LE THEIL

40 place de la Mairie
03240 Le Theil
04 70 42 32 14
mairie03@le-theil.fr

ASSOCIATION SAINT-MARTIN

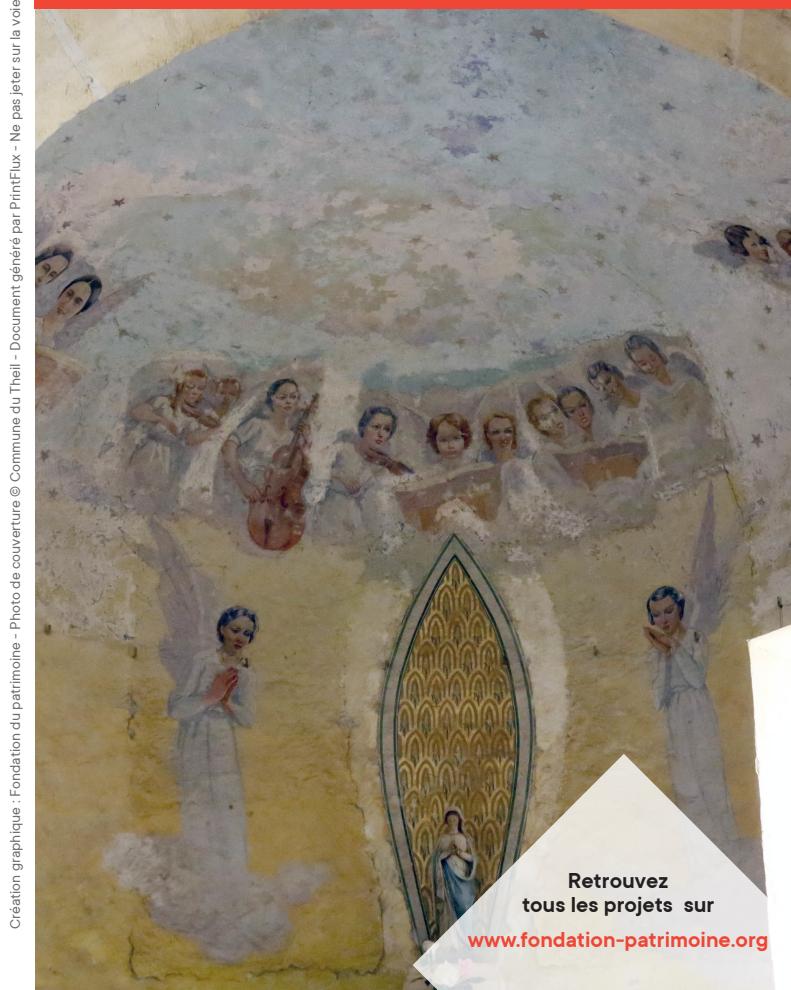


► Je donne !

Pour la restauration de

l'église Saint-Martin du Theil

Allier (03)



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune du Theil - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

► Nos partenaires



Document imprimé avec le concours de
Commune du Theil

Retrouvez tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Soutenez la restauration de l'église Saint-Martin au Theil !

◆◆ LE PROJET

L'église Saint-Martin, édifice du XIe siècle inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis 1927, abrite des peintures murales réalisées en 1938 par Raymond Martinez, représentant des jeunes filles du Theil. Ces œuvres, localisées dans le cul-de-four de l'absidiole sud, présentent des signes d'écaillage, de soulèvement des panneaux de toile et de pulvérulence du support maçonner. La commune, accompagnée de l'association Saint-Martin et sous la supervision d'un architecte de Vichy, prévoit la mise en œuvre de mesures conservatoires pour protéger ces décors. Soutenez cette initiative pour préserver un témoignage artistique rare et permettre à tous de continuer à admirer ces peintures. Grâce à vos dons, ces trésors pourront être maintenus en bon état pour les générations futures.

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

L'église Saint-Martin est un édifice du XIe siècle inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis le 3 novembre 1927. Ouverte au public, elle a été valorisée par l'association Saint-Martin grâce à un album photo et une exposition qui ont permis de redécouvrir ses richesses artistiques. Située au cœur de la commune,

elle se trouve à proximité de sites remarquables tels que Vichy, Le Mont-Mouchet et les rives de l'Allier, offrant un repère culturel et touristique dans la région. Ces peintures murales constituent un élément majeur du décor de l'absidiole sud et témoignent du patrimoine artistique local du XXe siècle.

◆◆ LA MOBILISATION

La commune et l'association Saint-Martin se sont engagées depuis plusieurs années à protéger ce patrimoine unique. Elles ont réalisé un constat précis et planifié les interventions nécessaires à la conservation des peintures. Les travaux mobiliseront des artisans spécialisés pour restaurer les panneaux et stabiliser le support, garantissant la pérennité du site. Après restauration, l'église continuera d'accueillir le public et de valoriser ses œuvres lors d'expositions et d'initiatives culturelles locales.

Montant des travaux	13 450 €
Objectif de collecte	5 000 €
Début des travaux	2025



► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église Saint-Martin du Theil

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/104089

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Auvergne, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine
l'église Saint-Martin du Theil**

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* :

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficiai d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre